



Fiche action n° 1 :

Améliorer la politique d'accueil des parents

Enjeux

Il s'agit d'évaluer et d'ajuster la politique d'accueil en fonction du nouveau contexte réglementaire MDPH.

Objectifs

Permettre une meilleure connaissance de l'établissement et de tous les modes de prise en charge pour un choix éclairé.

Créer un partenariat avec les familles dès l'admission de l'enfant.

Faciliter l'appropriation des outils de la loi 2002-2 (livret d'accueil, contrat de séjour ou DIPC, règlement de fonctionnement, chartes des droits et libertés de la personne accueillie).

Plan d'action

Systématiser et ajuster la procédure d'accueil.

Organiser des visites des structures d'accueil.

Poursuivre le développement des outils de présentation de l'établissement (films vidéo, journées portes ouvertes).

Accompagner la diffusion des outils de la loi 2002-2.

Délais

Certaines procédures seront rapidement mises en place (procédure d'admission), d'autres comme le film vidéo et les portes ouvertes nécessiteront une procédure partagée de mise en œuvre.

Contraintes

Disponibilité de l'équipe de direction pour organiser un temps commun d'accueil des familles.

Éclatement géographique de l'établissement.

Difficultés techniques de réalisation d'un film vidéo.

Ressources

Dynamique des équipes de professionnels en place.

Existence de nombreux reportages vidéo institutionnels.

Professionnel spécialisé dans l'audiovisuel en capacité de réaliser le film vidéo sur l'IRPA.

Coût prévisible

Réalisation du film vidéo et communication autour de la journée portes ouvertes.

Responsable du projet : l'équipe de direction